

Liste de contrôle en matière de sécurité pour les appartements



Vérifiez votre appartement

- Votre porte d'entrée est-elle munie d'un pêne dormant et d'un judas?
- Avez-vous placé un bâton dans les coulisses des portes en verre coulissantes pour que la porte ne puisse pas s'ouvrir et avez-vous vissé le cadre de la porte pour qu'il ne puisse pas être soulevé?
- Le propriétaire ou le gérant d'immeuble contrôle-t-il étroitement toutes les clés?

Par mesure de sécurité additionnelle, laissez la radio ou une lumière allumée quand vous êtes absent(e). Avertissez toujours vos voisins ou le gérant d'immeuble quand vous partez en vacances ou en voyage.

Vérifiez votre immeuble

- Les allées et venues dans l'immeuble sont-elles surveillées?
- Les trottoirs, entrées, terrains de stationnement, ascenseurs, couloirs, buanderies et caves sont-ils bien éclairés, 24 heures sur 24?
- Les escaliers de secours sont-ils verrouillés du côté de la cage d'escalier, au-dessus du rez-de-chaussée, de façon à ce qu'il soit possible de sortir, mais pas d'entrer?
- Les boîtes à lettres se trouvent-elles dans un endroit bien éclairé et fréquenté, et sont-elles bien verrouillées?
- L'entretien est-il rigoureux : les ampoules brûlées sont-elles changées rapidement, les buissons sont-ils élagués, les déchets sont-ils jetés et la neige est-elle déblayée?

Vérifiez les voisins

- Faites connaissance avec vos voisins. Joignez un groupe de surveillance des appartements ou créez un groupe de ce genre pour que les voisins prennent l'habitude de s'entraider et de rester vigilants.
- Si vous vivez dans un grand immeuble ou complexe, envisagez de mettre sur pied une patrouille de locataires afin de surveiller les alentours de l'immeuble, de fournir des services d'escorte pour les personnes âgées et handicapées, et de surveiller les allées et venues dans l'entrée principale.



[Imprimer la feuille de renseignements](#)